

de blé a été coupée à l'état vert, alors que les grains s'écrasaient sous la simple pression des doigts. Cette partie a été mise en quinzeaux.

La seconde partie a été coupée à maturité et mise en javelles qui n'ont pu être liées avant la pluie.

Les deux parties, quinzeaux et javelles, ont reçu la même quantité de pluie.

Lors de la rentrée, les quinzeaux présentaient des épis dorés sans grains germés. La paille était d'une belle couleur jaune-paille.

Au contraire, les javelles avaient une paille noircie; le grain était germé sur beaucoup de points. Paille et grain étaient d'une qualité bien inférieure à la paille et au grain des quinzeaux.

Mieux que cela. Plusieurs champs n'étaient pas encore fanés au moment de la pluie. Toute cette récolte sur pied a considérablement noirci.

Plus que jamais, je crois donc que l'agriculture a tout avantage à mettre au moins une partie de sa récolte de blé et de seigle en quinzeaux. On obtient ainsi plus de qualité, et j'ajoute qu'on avance l'époque d'ouverture de la moisson et que, par conséquent, on se donne plus de facilités pour échelonner ses travaux.

Voilà le fruit de l'expérience, et nous devons avouer qu'il ne laisse aucun doute sur la praticabilité de la récolte hâtive et sur l'efficacité des quinzeaux.

Mais ce n'est pas tout; ces améliorations ont encore d'autres avantages qu'il nous suffira d'énumérer. Ainsi, il est incontestable que le grain, récolté avant sa maturité et échappé à l'abri de la lumière et des ardeurs du soleil, est toujours plus plein, plus volumineux, plus pesant, que son écorce est plus fine, qu'il donne moins de son et plus de farine à la mouture. Puis, le grain une fois en quinzeaux est laissé à lui-même; le cultivateur n'a plus à s'en inquiéter, il peut le laisser dans cette position pendant trois ou quatre semaines et même plus longtemps. Il peut alors réserver toutes ses forces disponibles pour les travaux plus pressants et dans un espace de temps relativement court, toute sa récolte se trouvera coupée, séchée, mise à l'abri, sans qu'elle ait eu à subir la moindre perte par l'égreuage ou la germination.

Cultivateurs, votre intérêt bien entendu exige que vous abandonniez les vieilles méthodes dont vous n'avez déjà eu que trop à souffrir et que vous entriez franchement dans la voie du progrès en adoptant les procédés nouveaux dont l'expérience a démontré l'efficacité. La récolte des grains avant la maturité complète et leur mise en quinzeaux sont dans ce cas. Ne reculez plus, vous perdez déjà trop par les infirmités, la pauvreté du sol et les insectes; songez au moins à recueillir en bon état ce que vous avez pu soustraire à toutes ces causes de déperdition.

## REVUE DE LA SEMAINE

— Monseigneur l'Archevêque de Québec a reçu le 6 sept. bre courant, une lettre de la Propagande, lui annonçant la nomination de M. l'abbé Antoine Racine, au nouvel évêché de Sherbrooke.

Nous liions au sujet de cette précieuse nomination ce qui suit dans le *Courrier du Canada*:

« M. l'abbé Antoine Racine, depuis vingt ans desservant de l'Eglise St. Jean Baptiste de Québec, vient d'être nommé, par le Souverain Pontife, premier évêque du nouveau diocèse de Sherbrooke.

La population qui, pendant si longtemps, a été l'objet

de la sollicitude éclairée de ce digne pasteur, s'inclinera respectueusement devant le choix du Saint Siège, et acceptera avec soumission le sacrifice qui lui est imposé pour le plus grand bien de l'Eglise du Canada.

« Bien qu'entièrement étranger à la rédaction du *Courrier du Canada*, Monseigneur Racine a toujours daigné porter un grand intérêt à notre feuille, dont il a été l'un des principaux sinon le principal fondateur.

« Si, comme catholique, nous devons nous réjouir de voir entrer dans l'Episcopat cet "ouvrier" habile dont l'Eglise et la Patrie sont justement fières, nous devons avouer que, personnellement, son départ de Québec nous cause un profond chagrin.

« Que Sa Grandeur daigne accepter l'expression de nos hommages respectueux, et les souhaits ardents que nous formons pour son bonheur.

« Monseigneur Racine sera sacré évêque, dans l'église de sa diocèse, le 18 octobre prochain.

Les dernières nouvelles qui nous arrivent d'Italie, nous donnent les renseignements les plus satisfaisants sur la santé du Saint Père. Malgré les fortes chaleurs de l'été, malgré les fatigues incessantes que lui donne le gouvernement de l'Eglise, Pie IX conserve toujours une santé admirable.

Mais en même temps nous apprenons avec douleur que l'Eglise vient de subir une nouvelle spoliation de la part des autorités piémontaises. Cette spoliation plus inique et d'un caractère plus infâme encore, que les spoliations précédentes, frappe la Sacrée Congrégation de la Propagande.

« On avait cru, dit une correspondance de Rome, que les biens de cet établissement, d'un caractère universel et dépendant uniquement du Saint Siège, seraient préservés. Mais il n'en est point ainsi. En dépit de la loi et contre la loi qu'il a portée lui-même, le gouvernement indique la volonté positive d'attaquer et d'empêcher le libre exercice du ministère spirituel du Vicaire de Jésus-Christ. Sans doute, la spoliation des maisons religieuses, des bénéfices ecclésiastiques, des basiliques, des chapellenies, est un acte de violence et de rapine que toute conscience honnête doit flétrir. Mais la spoliation de la Propagande a quelque chose de plus grave encore et implique la violation directe de l'autorité suprême du Souverain Pontife.

« En effet, les biens que la Congrégation administre n'appartiennent pas à un être moral quelconque; ils appartiennent au Saint-Siège même, qui en affecte les revenus à la diffusion et au progrès de la foi dans le monde.

« S'il y a une institution dont le caractère soit international, et qui par sa destination devrait être à l'abri des convoitises du Gouvernement italien, c'est bien la Propagande où sont élevés les missionnaires des nations infidèles.

« Pour le moment, il y a au séminaire de la Propagande quatre vingt-dix élèves, prêtres ou diacres, qui appartiennent par leur nationalité à l'Angleterre, à la Belgique, à la Turquie d'Europe et d'Asie, à la Mésopotamie, à l'Afrique, à l'extrême Orient, aux Etats-Unis, à l'Océanie, et aux îles de la mer des Indes et des Amériques. C'est tout dire.

« Une première vente, celle de la Villa Montalto, a eu lieu au prix de 327,000 francs (environ \$65 400). D'autres suivront. Et il s'élèvera dans le monde chrétien un grand cri de réprobation qui ne troublera nullement un Gouvernement enhardi par la tolérance de l'Europe et décidé à aller jusqu'au bout.

Cette Villa de Montalto que les spoliateurs de Rome viennent de voler au Saint Siège servait de maison de campagne aux élèves de la Propagande pendant les vacances d'été. La Sacrée Congrégation de la Propagande, forcée